

Explication des signes:

Premier chiffre = numérotation pour la session

Deuxième chiffre = numéro de contrôle de l'objet

- N traité par le Conseil national
 E traité par le Conseil des Etats
 n priorité au Conseil national
 é priorité au Conseil des Etats
 U urgent
 PE procédure écrite
 * nouveaux objets
 x liquidé

Résumé des délibérations de l'Assemblée fédérale

Session d'automne 1986

(14^e session de la 42^e législature)

Du lundi 22 septembre au jeudi 9 octobre 1986

Séances du Conseil national: 22, 23, 24 (II), 25, 29, 30 septembre, 1^{er} (II), 2, 6, 7, 8 (II) et 9 octobre (15 séances)

Séances du Conseil des Etats: 22, 23, 24, 25, 29, 30 septembre, 1^{er}, 2, 6, 7, 8 et 9 octobre (12 séances)

Séance de l'Assemblée fédérale (Chambres réunies): 8 octobre

Session extraordinaire d'octobre 1986

(15^e session de la 42^e législature)

Du jeudi 9 au samedi 11 octobre 1986

Séances du Conseil national: 9, 10 (II) et 11 octobre (4 séances)

Séance du Conseil des Etats: 9 octobre

Aperçu général

Divers

1. Elections aux conseils législatifs
 - a. Conseil national. Vérification des pouvoirs
 - b. Conseil des Etats. Communications des cantons
2. Conseil national. Remplacements dans des commissions permanentes
- x 3. Conseil des Etats. Remplacements dans des commissions permanentes
- x 4. Tribunal fédéral
 - a. Election de deux juges
 - b. Election d'un juge suppléant extraordinaire selon AF du 23 mars 1984
- x 5. Tribunal fédéral des assurances. Election d'un juge
- N 6/86.001 n Immunité parlementaire du conseiller national Oehler. Levée
- x 7/86.013 é Délégation auprès du Conseil de l'Europe. Rapport
- * 8/86.039 n Immunité parlementaire du conseiller national Oehen. Levée

Initiatives

a. Initiatives des cantons

- 9.(10121) – Vaud. Revision de la LAMA
- 10.(10181) – Argovie. Sauvegarde de la possibilité d'aménager les voies navigables
- 11.(10348) – Neuchâtel. Complément de la loi fédérale sur les voyageurs de commerce

- N 12.(11671) – Argovie. Centrales nucléaires
- 13.(11758) – Berne. Médicaments. Législation
- N 14.(11877) – Bâle-Campagne. Politique en matière de centrales nucléaires
- N 15.(12018) – Bâle-Villè. Centrales nucléaires
- N 16.(12030) n Zurich. Protection des locataires
- 17/81.202 n Genève. Protection de la maternité
- N 18/83.203 n Lucerne. Allocations familiales. Loi-cadre
- N 19/85.202 n Berne. Rationnement des carburants. Préparation
- x 20/85.203 é Genève. Code pénal. Peines de substitution
- x 21/85.205 n Zurich. Route nationale N4
- x 22/86.201 é Berne. Code pénal. Peines de substitution
- b. Initiatives parlementaires
- Conseil national
- 23/76.223 n Participation des travailleurs (Morel)
- 24/76.224 n Participation des travailleurs (Egli-Sursee)
- 25/77.223 n Fichiers personnels et protection de la personnalité. Constitution (Gerwig)
- 26/77.224 n Fichiers personnels et protection de la personnalité. Loi (Gerwig)
- 27/77.231 n Politique familiale (Nanchen)
- x 28/78.233 n Réforme du Parlement (Akeret)
- 29/80.224 n Loi sur la participation (Biderbost)
- 30/81.222 n Interruption de la grossesse (Conseil national)
- 31/82.223 n Loi sur l'agriculture. Modification (Commission du Conseil national)
- 32/82.224 n Droit foncier (Bundi)
- x 33/84.222 n Intervention de l'armée. Dispositions constitutionnelles (Chopard)

- 34/85.222 *n* Mesures contre la pollution atmosphérique. Arrêté fédéral urgent (Müller-Scharnachtal)
- 35/85.226 *n* Initiative populaire et contre-projet (Spoerry)
- 36/85.232 *n* Redevance sur les poids lourds. Abolition et compensation (Villiger)
- × 37/85.233 *n* Bourses d'études. Modification de la loi (Carobbio)
- × 38/85.235 *n* Loi sur les garanties politiques. Révision (Commission du Conseil national)
- 39/85.237 *n* Fonctions arbitrales des juges fédéraux (Ruffy)
- 40/85.239 *n* Agents de la Confédération à l'étranger. Droits politiques des conjoints (Gautier)
- 41/85.241 *n* LSEE. Révision des dispositions pénales (Ruf-Berne)
- 42/85.242 *n* Loi sur l'asile. Révision (Ruf-Berne)
- 43/85.243 *n* Rapport sur les demandeurs d'asile. Commissions d'enquête des deux conseils (Ruf-Berne)
- 44/86.221 *n* Initiative législative (Jaeger)
- 45/86.222 *n* Juridiction constitutionnelle (Weber Monika)
- 46/86.223 *n* Loi contre la discrimination de la femme (Fetz)
- 47/86.224 *n* Institution de l'initiative législative. (Ruf-Berne)
- 48/86.225 *n* Article constitutionnel sur la concurrence (Jaeger)
- N 49/86.227 *n* Union interparlementaire (Bureau)
- 50/86.228 *n* Réexamen de la politique énergétique (Hubacher)
- 51/86.229 *n* Accès des médias électroniques aux débats du Conseil national (Borel)
- 52/86.230 *n* Abandon de l'énergie nucléaire (Fetz)
- 53/86.231 *n* Centrale de Kaiseraugst. Annulation de l'autorisation générale (Ruf-Berne)
- * 54/86.232 *n* Loi sur le service des postes. Complément (Stappung)
- * 55/86.233 *n* Efficience parlementaire (Stamm Walter)
- * 56/86.234 *n* Sanctions contre l'Afrique du Sud. Opérations de détournement par la Suisse (Rechsteiner)
- * 57/86.235 *n* Liaisons ferroviaire «Oberwald-Bedretto-Airolo». Derniers aménagements (Dirren)
- * 58/86.236 *n* Référendum financier généralisé (Günter)
- * 59/86.237 *n* Fête nationale du 1^{er} août (Ruf-Berne)
- Conseil des Etats
- × 60/78.234 *é* Règlement du Conseil des Etats. Complément (Muheim)
- 61/83.226 *é* Bâle-Ville. Statut de canton à part entière (Miville)
- 62/85.227 *é* Droit des assurances sociales (Meier Josi)
- × 63/85.236 *é* Transversale ferroviaire des Alpes avec un tracé en Y (Cavelty)
- E 64/85.240 *é* Agents de la Confédération à l'étranger. Droits politiques des conjoints (Bauer)
- E 65/86.226 *é* Loi sur les rapports entre les conseils. Revision (Bureau)
- Objets du Conseil fédéral**
- EN 66/84.033 *é* Initiatives populaires accompagnées d'un contre-projet. Procédure de vote
- 67/86.015 *é* Planification politique. Participation du Parlement
- * 68/86.052 *né* Budget de la Confédération pour 1987.

Département des affaires étrangères

- E 69/83.049 *é* Charte sociale européenne
- 70/84.043 *é* Ambassade à Kinshasa. Nouveaux bâtiments
- 71/85.019 *n* Utilisation pacifique de l'énergie nucléaire. Accord avec l'Egypte
- × 72/85.061 *é* Convention contre la torture
- E 73/86.012 *é* Navigation maritime. Convention et modification de la loi
- × 74/86.016 *é* Conseil de l'Europe. Rapport du Conseil fédéral

Département de l'intérieur

- N 75/81.044 *n* Assurance-maladie. Révision partielle
- × 76/84.089 *é* Assurance-invalidité. 2^e révision
- N 77/85.004 *n* Régime des allocations pour perte de gain. 5^e révision
- × 78/85.045 *é* Abaissement de l'âge donnant droit à la rente AVS. Initiative populaire
- E 79/85.051 *é* Protection des marais. Initiative populaire et loi sur la protection de la nature et du paysage. Révision
- E 80/86.019 *é* Musée national. Acquisition d'antiquités
- E 81/86.031 *é* EPF. Projets de construction et concession pour le tramway Lausanne sud-ouest
- * 82/86.045 *é* Pollution atmosphérique transfrontière. Protocole additionnel
- * 83/86.046 *é* Bourses à des étrangers. Loi
- * 84/86.047 *n* Lutte contre la pollution de l'air. Rapport

Département de justice et police

- NE 85/78.043 *n* Crédit à la consommation. Loi
- EN 86/82.072 *é* Droit international privé. Loi
- N 87/83.015 *n* Code des obligations. Droit des sociétés anonymes
- NE 88/84.041 *n* Protection des travailleurs contre les licenciements. Initiative populaire et revision CO
- EN 89/84.064 *é* Droit d'auteur. Loi
- EN 90/85.015 *é* Protection des locataires. Initiative populaire et contre-projets
- E 91/85.020 *é* Code pénal (opérations d'initiés)
- 92/85.040 *n* Organisation judiciaire. Révision
- 93/85.047 *é* Code pénal et code pénal militaire. Révision
- 94/85.065 *é* Constitution fédérale. Rapport sur la révision totale
- N 95/85.073 *n* Contre la spéculation foncière. Initiative populaire
- 96/86.008 *n* «Egalité des droits entre hommes et femmes». Programme législatif
- E 97/86.017 *é* Tribunal fédéral. Attribution de compétence par le canton de Schaffhouse
- N 98/86.020 *n* Convention des droits de l'homme. Protocoles 6 à 8
- × 99/86.038 *né* Constitutions cantonales. Garantie
- * 100/86.042 *é* Loi fédérale sur la surveillance des institutions d'assurance. Modification
- * 101/86.043 *n* Loi sur la circulation routière. Modification
- * 102/86.049 *é* Loi fédérale sur le séjour et l'établissement des étrangers. Modification

Département militaire

- × 103/86.005 *é* Programme d'armement 1986
- NE104/86.011 *n* Ouvrages militaires et acquisitions de terrain

- N 105/86.029 *n* Référendum en matière de dépenses militaires. Initiative populaire
 N 106/86.032 *n* Organisation des troupes. Modification

Département des finances

- E 107/83.043 *é* Harmonisation fiscale. Lois
 × 108/85.060 *n* Désignation des marchandises. Système harmonisé et tarif des douanes. Adaptation
 × 109/86.004 *é* Entrepôts Schwarzenburgstrasse 31 à Berne. Acquisition
 N 110/86.014 *n* Statut des fonctionnaires. Modification
 * 111/86.040 *é* Loi sur les finances de la Confédération. Modification
 * 112/86.053 *én* Régie des alcools. Gestion et compte 1985/1986
 *113/Ad85.052 *én* Budget 1986. Supplément II

Département de l'économie publique

- NE114/83.038 *n* Concurrence déloyale. Loi
 NE115/83.068 *n* Loi sur l'agriculture. Modification
 116/85.069 *n* Loi sur le service de l'emploi. Révision
 × 117/86.006 *é* Coopération au développement. Crédit cadre
 118/86.030 *é* Information des consommateurs et droit contractuel. Lois
 E 119/86.033 *é* Conférence internationale du Travail. 71^e session
 N 120/86.035 *n* Détenteurs de bétail dans les régions de montagne. Contributions aux frais
 121/86.036 *n* Economie laitière. Arrêté 1987
 122/86.037 *n* Crédits d'investissements et aide aux exploitations paysannes. Modification de la loi
 × 123/86.041 *né* Huiles et graisses comestibles. Suppléments de prix
 * 124/86.048 *é* Accord international sur le blé 1986
 × 125/86.050 *né* Politique économique extérieure 1986/1
 × 126/86.051 *né* Tarif des douanes. Mesures 1986/1
 * 127/86.055 Protection des consommateurs. Initiative populaire

Département des transports, des communications et de l'énergie

- EN128/82.082 *é* Constitution fédérale (politique coordonnée des transports)
 EN129/84.020 *é* Droits d'entrée sur les carburants
 × 130/84.093 *n* Pour sauver le Simmental des routes nationales. Initiative populaire
 NE131/84.094 *n* Réexamen de tronçons de routes nationales
 × 132/85.036 *n* Protection physique des matières nucléaires. Convention
 × 133/85.037 *n* Loi sur l'énergie atomique. Révision partielle
 × 134/85.038 *n* Dépôt d'uranium à Würenlingen. Autorisation générale
 × 135/85.070 *n* CFF. Mandat de prestations 1987
 N 136/85.074 *n* Rail 2000. Projet
 137/85.075 *é* Radiodiffusion par satellite. Arrêté fédéral
 E 138/86.007 *é* Chemin de fer de la Vereina
 × 139/86.009 *n* Transports publics. Réductions tarifaires
 N 140/86.018 *n* Durée du travail. Révision partielle de la loi

- E 141/86.034 *é* Equipements énergétiques. Crédit de programme

- * 142/86.044 *n* Trafic aérien de ligne. Accords
 * 143/86.054 *n* Forages géothermiques. Financement
 * 144/86.056 *né* PTT. Budget 1987
 * 145/86.057 *én* CFF. Budget 1987
 *146/Ad85.056 *én* PTT. Budget 1986. Supplément II

Interventions personnelles

Conseil national

- × 147/84.542 (M) Conseil des Etats (Masoni). Mesures propres à assurer une activité gouvernementale plus fonctionnelle (voir motion identique CN, groupe R n° 157/84.520)
 148/85.490 (M) Conseil des Etats (Lauber). Aménagement de la ligne du Simplon (voir motion identique du CN Schmidhalter, n° 531/85.483)
 149/85.512 (M) Conseil des Etats (Bürgi). Sauvegarde de la place financière suisse (voir motion identique CN Groupe R n° 159/85.496)
 150/86.410 (M) Conseil des Etats (Meier Hans). Allègement de la charge fiscale de la famille (voir motion identique CN Groupe C, n° 153/86.392)
 151/Ad86.022 (M) Conseil des Etats (Commission des finances). Rapprochement des tarifs
 152/85.318 (M) Groupe démocrate-chrétien. Gaz d'échappement. Normes américaines (PE)
 153/86.392 (M) Groupe démocrate-chrétien. Allègement de la charge fiscale de la famille (voir motion identique CE n° 150/86.410) (PE)
 × 154/86.476 (P) Groupe démocrate-chrétien. Accident nucléaire de Tchernobyl
 * 155/86.939 (M) Groupe démocrate-chrétien. Révision de l'AVS
 × 156/84.314 (P) Groupe radical-démocratique. Obligation de servir et défense du pays (PE)
 × 157/84.520 (M) Groupe radical-démocratique. Mesures propres à assurer une activité gouvernementale plus fonctionnelle (voir motion identique CE n° 147/84.542) (PE)
 158/85.325 (P) Groupe radical-démocratique. Lutte contre la pollution atmosphérique. Effets sur l'indice
 159/85.496 (M) Groupe radical-démocratique. Sauvegarde de la place financière suisse (voir motion identique CE n° 149/85.512)
 160/86.351 (M) Groupe radical-démocratique. Initiatives populaires. Délais d'examen (PE)
 × 161/86.449 (P) Groupe radical-démocratique. Catastrophe de Tchernobyl. Conséquences (PE)
 * 162/86.598 (P) Groupe radical-démocratique. SSR. Renouvellement de la concession (PE)
 * 163/86.901 (P) Groupe radical-démocratique. Génie énergétique. Transfert de techniques (PE)
 * 164/86.902 (P) Groupe radical-démocratique. Secteur énergétique. Formation et perfectionnement (PE)
 * 165/86.903 (P) Groupe radical-démocratique. Recherche en matière énergétique. Liste de priorités (PE)

- * 166/86.904 (P) Groupe radical-démocratique. Energie de remplacement. Installations pilotes (PE)
- * 167/86.925 (P) Groupe radical-démocratique. Rail 2000. Financement (PE)
- * 168/86.973 (P) Groupe radical-démocratique. Huiles et graisses comestibles. Suppléments de prix (PE)
- 169/85.302 (M) Groupe AdI/PEP. Ordonnance sur la lutte contre la pollution atmosphérique. Mise en vigueur immédiate (PE)
- 170/85.388 (I) Groupe AdI/PEP. Trafic au Gothard (PE)
- 171/85.417 (I) Groupe AdI/PEP. Mesures en faveur de la forêt. Projets (PE)
- × 172/85.419 (I) Groupe AdI/PEP. Dépérissement des forêts. Teneur en soufre du mazout (PE)
- 173/85.487 (P) Groupe AdI/PEP. Départ des délais référendaires (PE)
- 174/85.548 (M) Groupe AdI/PEP. Entretien des forêts de montagne. Financement (PE)
- 175/86.311 (M) Groupe AdI/PEP. Fonctionnaires hors-classe. Nomination confirmée par le Parlement
- 176/86.313 (M) Groupe AdI/PEP. Fonctionnaires fédéraux dotés de responsabilités politiques. Modification du statut
- × 177/86.431 (M) Groupe AdI/PEP. Accidents de centrales nucléaires. Lacunes graves en matière de protection (PE)
- 178/86.507 (M) Groupe AdI/PEP. Vitesse maximale dans les quartiers résidentiels (PE)
- 179/86.509 (M) Groupe AdI/PEP. Loi sur la circulation routière et protection de l'environnement (PE)
- × 180/86.536 (M) Groupe AdI/PEP. Centrale de Kaiseraugst. Annulation de l'autorisation générale
- 181/85.301 (M) (Groupe Action nationale/Vigilants)-Oehen. Politique démographique et de l'environnement (PE)
- 182/85.499 (P) (Groupe Action nationale/Vigilants)-Steffen. Viande de bœuf. Commercialisation des excédents (PE)
- 183/85.308 (M) Groupe du PdT, PSA, POCH. Etendue du réseau routier
- 184/85.532 (I) Groupe du PdT, PSA, POCH. Afrique du Sud. Attitude de la Suisse
- × 185/85.461 (I) Groupe de l'Union démocratique du centre. Télévision DRS (PE)
- 186/85.425 (M) Groupe socialiste. Transport de marchandises à longues distances en partie sur rail (PE)
- 187/85.540 (I) Groupe socialiste. Politique envers l'Afrique du Sud (PE)
- 188/85.592 (M) Groupe socialiste. Trafic ferroviaire à travers la Suisse (PE)
- 189/86.401 (I) Groupe socialiste. Avoirs déposés en Suisse par Marcos (PE)
- × 190/86.445 (M) Groupe socialiste. Centrale de Kaiseraugst. Réexamen de la demande d'autorisation générale
- N 191/86.446 (M) Groupe socialiste. Accidents nucléaires. Protection optimale de la population
- × 192/86.450 (M) Groupe socialiste. Abandon de l'énergie nucléaire
- 193/86.374 (I) Commission des affaires étrangères du Conseil national. Position de la Suisse sur le plan international (PE)
- * 194/86.552 (I) Commission des affaires étrangères. Situation en Afghanistan
- N 195/Ad85.233 (M) Commission de la science et de la recherche. Bourses d'étude. Révision de la loi
- 196/Ad86.257 (M) Commission de la sécurité sociale. Mesures en faveur des malades psychiques
- × 197/86.555 (P) Commission de l'énergie. Politique énergétique
- N 198/86.556 (M) Minorité de la commission de l'énergie. Politique énergétique après Tchernobyl
- × 199/86.557 (M) Minorité de la commission de l'énergie. Centrale nucléaire de Kaiseraugst. Révocation de l'autorisation générale
- 200/Ad81.222 (M) Minorité de la commission. Interruption de la grossesse. Solution des indications
- × 201/Ad85.045 I (P) Commission du Conseil national. AVS. Retraite à la carte
- × 202/Ad85.045 II (M) Minorité de la commission. AVS. Age ouvrant le droit à la rente
- N 203/Ad84.222 (M) Commission du Conseil national. Intervention de l'armée. Service d'ordre
- N 204/Ad85.074 (M) Commission du Conseil national. Transversale ferroviaire des Alpes
- × 205/Ad86.035 (P) Commission du Conseil national. Agriculture de montagne et de plaine. Différences de revenu
- × 206/86.484 (M) Aliesch. Assurance-chômage et situation des régions de montagne (PE)
- 207/86.497 (P) Allenspach. Tâches administratives à la charge des entreprises (PE)
- * 208/86.940 (I) Allenspach. Recensement des entreprises et statistiques de l'emploi. Divergences
- 209/84.592 (I) Aregger. PTT. Perspectives d'exploitation
- 210/84.926 (M) Aubry. Tabac et santé (PE)
- 211/85.438 (I) Aubry. Interdiction des engins ultra-légers motorisés (ULM). Préjudice économique
- 212/86.439 (I) Aubry. Essence sans plomb en Italie
- * 213/86.573 (M) Aubry. Etat des denrées comestibles après Tchernobyl. Information de la population (PE)
- * 214/86.582 (M) Auer. Brevets d'invention. Révision de la loi (PE)
- * 215/86.588 (P) Basler. Oberhauserriet. Raccordement aux routes nationales (PE)
- 216/84.360 (M) Bäumlín. Meilleure orientation de la politique gouvernementale (PE)
- 217/85.559 (P) Biel. Sixième rapport sur l'agriculture
- 218/86.375 (P) Bircher. Route nationale N6. Lötschberg. Abaissement de tarif
- 219/86.417 (P) Bircher. Chemins de fer. Mesures en faveur des cyclistes
- 220/86.531 (M) Bircher. Ramassage du vieux papier
- * 221/86.935 (P) Bircher. Formation professionnelle. Rapport du Conseil fédéral
- 222/85.407 (I) Blocher. Campagnes de votes. Ingérence de l'administration fédérale (PE)
- 223/86.353 (I) Blocher. Stabilité monétaire
- 224/86.387 (I) Blocher. Politique étrangère. Respect de la volonté populaire (PE)
- × 225/84.459 (I) Borel. PTT. Systèmes de recherche de personnes (PE)
- * 226/86.584 (M) Borel. LAA. Auto-assurance des employeurs du secteur public (PE)

- * 227/86.592 (I) Borel. Différence de l'âge de la retraite pour les hommes et les femmes (PE)
- * 228/86.593 (P) Borel. Conférences ministérielles avec l'ensemble de nos pays frontaliers (PE)
- * 229/86.926 (M) Borel. Création de capital-risque. Aide de la Confédération (PE)
- × 230/84.538 (I) Braunschweig. Satellite européen de reconnaissance. Participation de la Suisse (PE)
- 231/85.903 (M) Braunschweig. Elimination de toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes. Ratification de la convention (PE)
- × 232/85.916 (I) Braunschweig. Immersion de déchets nucléaires. Attitude de la Suisse (PE)
- × 233/85.111 (I) Braunschweig. Système de recherche RIPOL. Bases légales (PE)
- × 234/86.352 (I) Braunschweig. Aéroports de Dübendorf, Emmen, Payerne et Sion. Bruit des avions (PE)
- * 235/86.948 (I) Braunschweig. Sanctions contre l'Afrique du Sud. Attitude de la Suisse (PE)
- * 236/86.971 (I) Braunschweig. CSCE. Prochaine réunion de Vienne (PE)
- × 237/85.914 (I) Brélaz. Stations d'épuration. Economies d'énergie (PE)
- × 238/86.440 (I) Brélaz. Accident de Tchernobyl. Conséquences (PE)
- 239/84.523 (I) Bühler-Tschappina. Bétail d'élevage et de rente. Placement (PE)
- 240/86.500 (I) Bühler-Tschappina. Marché du bétail de boucherie (PE)
- * 241/86.966 (M) Bühler-Tschappina. AVS. Lacunes de cotisations (PE)
- × 242/85.582 (M) Butty. La Suisse et la nouvelle coopération économique européenne (PE)
- 243/86.403 (M) Butty. Imposition des couples (PE)
- 244/85.939 (I) Candaux. Dépérissement des forêts: origine virale (PE)
- 245/84.584 (M) Carobbio. Travail à temps partiel. Paiement des heures supplémentaires (PE)
- 246/85.368 (P) Carobbio. Ecoles de recrues. Rapport (PE)
- 247/85.463 (M) Carobbio. Radios locales. Droit de recours (PE)
- 248/85.598 (M) Carobbio. Prélèvements AVS. Nouvelles bases de calcul (PE)
- 249/85.973 (M) Carobbio. Formation professionnelle. Centre de recherche (PE)
- 250/86.398 (M) Carobbio. Sociétés fiduciaires. Régime de l'autorisation et renforcement de la surveillance (PE)
- 251/86.472 (I) Carobbio. Sort des Zaïrois rapatriés (PE)
- N 252/86.539 (M) Carobbio. Politique énergétique. Programme national (PE)
- * 253/86.570 (I) Carobbio. Situation au Nicaragua. Ingérence américaine dans la politique suisse (PE)
- * 254/86.913 (I) Carobbio. Avoirs de Marcos en Suisse. Attitude de certaines banques (PE)
- * 255/86.558 (I) Cavadini. Administration fédérale. Décentralisation (PE)
- 256/85.976 (I) de Chastonay. Conférence des chefs d'Etats francophones (PE)
- × 257/86.513 (I) de Chastonay. Convention européenne des droits de l'homme. Réserves du Conseil fédéral (PE)
- 258/86.334 (M) Christinat. Prestations postales à Genève (PE)
- 259/86.388 (M) Christinat. Règlement du Conseil national. Modification (PE)
- 260/86.338 (I) Cincera. Terrorisme international (PE)
- 261/85.571 (I) Clivaz. Administration fédérale. Décentralisation (PE)
- 262/86.547 (I) Clivaz. Transports publics et économies d'énergie (PE)
- * 263/86.921 (I) Clivaz. Accidents de la circulation routière (PE)
- × 264/86.529 (P) Columberg. Régions alpines. Besoins de l'armée et intérêts régionaux (PE)
- * 265/86.961 (M) Columberg. Conservation des monuments historiques. Modalités de subventionnement (voir motion identique CE Zumbühl, n° 611/86.950) (PE)
- × 266/86.396 (I) Cottet. Contingentement laitier et revenu agricole (PE)
- * 267/86.596 (P) Cottet. Produits agricoles exportés. Coûts de production réels (PE)
- 268/84.938 (M) Cotti Gianfranco. TV «Canal sportif». Empiètement sur d'autres programmes (PE)
- * 269/86.594 (I) Cotti Gianfranco. Lutte contre le terrorisme (PE)
- × 270/86.394 (I) Couchepin. Coopération scientifique internationale. Participation d'entreprises suisses (PE)
- 271/85.535 (I) Dirren. Barrages et usines électriques. Responsabilité civile (PE)
- 272/85.920 (I) Dirren. Gare de marchandises de Domodossola et gare de transbordement de Brigue (PE)
- 273/85.921 (M) Dirren. Ligne à haute tension à la Gemmi (PE)
- * 274/86.911 (M) Dirren. Service des PTT. Responsabilité de la Confédération (PE)
- * 275/86.949 (I) Dirren. Transport d'automobiles et trafic de marchandises au Simplon (PE)
- 276/85.536 (I) Dünki. Collecte en faveur des régions de montagne (PE)
- 277/86.332 (P) Dünki. Abonnements CFF. Validité sur les lignes privées (PE)
- 278/86.360 (I) Dünki. Politique étrangère et solidarité internationale (PE)
- 279/85.330 (I) Egli-Winterthour. Redevance sur les poids lourds (PE)
- 280/85.546 (I) Egli-Winterthour. Durée du travail et du repos des chauffeurs. Contrôle (PE)
- * 281/86.572 (M) Egli-Winterthour. Loi sur la circulation routière. Révision de l'article 25 (PE)
- 282/85.398 (P) Eisenring. Transports de marchandises. Voyages à vide (PE)
- 283/85.504 (P) Eisenring. Lutte contre l'inflation législative (PE)
- * 284/86.559 (I) Eisenring. Conférence du GATT à Punta del Este (PE)
- * 285/86.581 (P) Eisenring. Prévoyance professionnelle. Révision de la loi (PE)
- * 286/86.952 (P) Eisenring. Entraide administrative en matière fiscale. Projet de convention de l'OCDE (PE)
- * 287/86.975 (P) Eisenring. Imposition de l'énergie et indice des prix à la consommation (PE)
- 288/85.993 (P) Etique. Prévoyance professionnelle et chômeurs âgés (PE)
- × 289/86.400 (I) Etique. Sociétés financières (PE)

	290/86.517	(I)	Etique. Exportations de bois. Tarifs des CFF		322/86.505	(I)	Gloor. Rapprochement tarifaire	(PE)	
x	291/86.460	(I)	Euler. Centrale de Fessenheim. Nouvelles mesures de protection		* 323/86.914	(P)	Graf. Agents énergétiques fossiles. Protection de l'air	(PE)	
	292/85.579	(I)	Fankhauser. Enlèvement d'enfants	(PE)		324/85.969	(I)	Grassi. Politique étrangère. Sensibilisation de l'opinion publique	
	293/85.965	(P)	Fankhauser. AVS. Effets de péréquation	(PE)	* 325/86.562	(I)	Grassi. Passage des véhicules automobiles aux postes de douane	(PE)	
x	294/86.477	(P)	Fankhauser. «Œuvre en faveur des enfants de la grand-route»	(PE)	* 326/86.941	(P)	Grassi. Evolution des structures économiques. Rapport périodique	(PE)	
	295/86.489	(P)	Fankhauser. Solution des conflits à l'intérieur. Conception	(PE)		327/85.919	(M)	Grendelmeier. Fonds provenant de la drogue. «Blanchissage»	(PE)
x	296/86.532	(P)	Fankhauser. Accouchements prématurés et prestations AI	(PE)	x	328/85.960	(P)	Grendelmeier. Interdiction des tirs militaires en cas de risques d'incendies de forêts	
x	297/86.506	(M)	Fehr. Exécution de la loi sur la protection de l'environnement. Formation des responsables	(PE)	x	329/85.961	(P)	Grendelmeier. Dégâts à l'environnement provoqués par l'armée. Imputation sur le budget militaire	
x	298/85.450	(P)	Fetz. Projet «Garantie» de la CEDRA	(PE)		330/86.350	(M)	Grendelmeier. Politique étrangère. Meilleure information	(PE)
	299/85.471	(M)	Fetz. Anciennes décharges toxiques. Fonds d'assainissement	(PE)	x	331/86.508	(P)	Grendelmeier. Piles contenant des substances dangereuses. Consigne	(PE)
	300/85.560	(M)	Fetz. Décharges toxiques. Inventaire et suppression	(PE)	x	332/86.511	(M)	Grendelmeier. Politique énergétique de rechange. Scénarios	(PE)
	301/85.945	(M)	Fetz. Consommation de drogues. Décriminalisation	(PE)	x	333/86.317	(I)	Günter. Bradage de maisons d'édition suisses	(PE)
	302/85.974	(M)	Fetz. Garantie contre les risques à l'exportation et exportations de matériel nucléaire	(PE)	x	334/86.434	(P)	Günter. Catastrophe nucléaire de Tchernobyl. Rapport	
x	303/86.372	(M)	Fetz. Centrales nucléaires. Réchauffement de l'eau du Rhin	(PE)	x	335/86.535	(M)	Günter. Expérimentation sur animaux. Méthodes douces	(PE)
	304/86.391	(P)	Fetz. Raccordement de Bâle au TGV	(PE)	* 336/86.907	(P)	Günter. Carburants. Abolition des régimes de faveur		
x	305/86.516	(I)	Fetz. Afrique du Sud. Attitude politique et diplomatique de la Suisse	(PE)	x	337/84.550	(M)	Gurtner. Réfractaires militaires. Double pénalisation	(PE)
*	306/86.553	(M)	Fetz. Assurance-chômage. Jours de contrôle	(PE)	x	338/84.552	(P)	Gurtner. Protection civile. Décriminalisation de l'objection de conscience	(PE)
*	307/86.554	(I)	Fetz. Ordonnance fixant les concentrations de radio-nucléides dans les denrées alimentaires		x	339/84.555	(P)	Gurtner. Protection civile et conflit nucléaire	(PE)
*	308/86.927	(M)	Fischer-Sursee. Nouvelle transversale ferroviaire à travers le Gothard	(PE)		340/84.580	(M)	Gurtner. Retraites professionnelles. Adaptation au renchérissement	(PE)
	309/85.925	(I)	Fischer-Häggingen. Asile offert par les Eglises	(PE)		341/85.369	(M)	Gurtner. Maison suisse de la femme	(PE)
	310/86.482	(I)	Fischer-Häggingen. Avoirs de Marcos en Suisse	(PE)		342/85.509	(M)	Gurtner. Assainissement de la Langeten (Langenthal/BE) et sauvegarde des prairies humides	(PE)
	311/86.454	(I)	Frey. Réception des programmes de radio émis dans les trois langues officielles	(PE)	*	343/86.561	(I)	Gurtner. Politique des USA au Nicaragua. Désinformation	
x	312/86.495	(P)	Frey. Débats du Conseil national. Retransmission intégrale et régulière à la TV		*	344/86.910	(I)	Gurtner. Centrale de Mühleberg. Radioactivité	
N	313/86.533	(M)	Frey. Formation professionnelle des pêcheurs	(PE)		345/86.305	(M)	Hari. Assainissement des fosses à purin	(PE)
	314/84.916	(P)	Friedli. Permis d'établissement. Délai d'obtention	(PE)		346/84.585	(M)	(Hegg)-Ruf-Berne. Loi sur les stupéfiants. Révision	(PE)
*	315/86.964	(I)	Friedli. Institut de recherche sur la paix			347/84.933	(M)	(Hegg)-Ruf-Berne. Conférences de presse du Conseil fédéral ouvertes aux parlementaires	(PE)
	316/85.983	(M)	Früh. PTT. Acquisition de terminaux vidéotex	(PE)	x	348/85.978	(P)	Herczog. Office central de la défense. Suppression	(PE)
	317/86.413	(M)	Früh. Accession à la propriété de logements. Droit de préemption en faveur des locataires	(PE)	*	349/86.577	(M)	Herczog. Privilèges des CFF en matière de constructions	(PE)
*	318/86.906	(M)	Früh. Abaissement de l'âge de la majorité (voir motion identique CE Schoch n° 609/86.909)	(PE)	*	350/86.585	(I)	Hess. Aide publique à la culture	(PE)
	319/85.988	(P)	Gehler. Représentation suisse à un sommet francophone	(PE)		351/86.527	(M)	Hofmann. Loi sur la protection des eaux. Révision de l'art. 18	(PE)
*	320/86.569	(P)	Giudici. Ecoles polytechniques fédérales. Instituts annexes et cours du 3 ^e cycle au Tessin	(PE)	*	352/86.930	(M)	Hofmann. AVS. Lacunes de cotisations dues à des séjours à l'étranger	(PE)
x	321/85.475	(I)	Gloor. Place d'armes de Bière. Nouvelle extension	(PE)		353/85.323	(I)	Houmard. Parlement jurassien et Commission de réunification	(PE)
						354/85.106	(M)	Houmard. Usage de matériaux indigènes	(PE)

- 355/86.420 (P) Houmard. Entreprises travaillant le bois. Contributions au service de l'intérêt (PE)
- * 356/86.918 (I) Houmard. Service d'ordre de l'armée (PE)
- x 357/84.522 (P) Hubacher. Propagande électorale
- x 358/85.547 (M) Hubacher. Projet «Garantie» et moratoire en matière de centrales nucléaires (PE)
- x 359/85.951 (M) Hubacher. Emetteur-récepteur SE-225 (PE)
- x 360/86.348 (P) Hubacher. Rajeunissement des chefs de l'armée (PE)
- x 361/85.428 (M) Humbel. Régions favorables à l'énergie nucléaire. Traitement préférentiel (PE)
- * 362/86.564 (I) Humbel. Santé publique. Conférence nationale sur un programme d'économies (PE)
- 363/86.378 (I) Iten. Office fédéral du génie et des fortifications. Réorganisation (PE)
- 364/86.534 (I) Iten. Suppression des plaques de bicyclettes (PE)
- 365/86.359 (M) Jaeger. Dépenses et financement des partis politiques. Obligation de transparence
- x 366/86.432 (M) Jaeger. Constitution fédérale. Article sur l'énergie
- x 367/86.433 (M) Jaeger. Energie électrique. Utilisation
- x 368/86.538 (P) Jaeger. Industrie nucléaire des pays limitrophes
- * 369/86.560 (M) Jaeger. «Schweizer Ried». Bureau de douane commun (PE)
- 370/86.322 (I) Jaggi. Situation des radios locales (PE)
- 371/86.519 (M) Jaggi. Sondages d'opinion. Validité (PE)
- * 372/86.947 (M) Jaggi. Suppléments de prix sur les huiles et les graisses comestibles importées. Différenciation (PE)
- * 373/86.962 (P) Jaggi. Population active et emploi. Harmonisation des statistiques fédérales (PE)
- x 374/85.114 (P) Jung. Viande et produits carnés. Station de recherche (PE)
- 375/85.930 (I) Keller. Déchets spéciaux. Mode d'élimination (PE)
- 376/86.328 (I) Keller. Loi générale sur la radio et la télévision (PE)
- * 377/86.916 (I) Keller. Déchets spéciaux. Elimination (PE)
- x 378/86.333 (M) Künzi. Elimination des déchets spéciaux. Compétence de la Confédération (PE)
- * 379/86.946 (P) Künzi. Mesures exceptionnelles en faveur de la sylviculture (PE)
- x 380/84.917 (I) Landolt. Officiers instructeurs des troupes sanitaires (PE)
- 381/86.499 (M) Landolt. Loi fédérale sur la pharmacopée (PE)
- 382/84.909 (P) Leuenberger Moritz. Protection des données. Régime transitoire (PE)
- 383/85.319 (M) Leuenberger Moritz. Accidents du travail. Obligation d'avertir la police (PE)
- x 384/86.480 (P) Leuenberger Moritz. Cours de langues pour députés (PE)
- * 385/86.923 (P) Leuenberger Moritz. Protection des locataires. Régime transitoire (PE)
- * 386/86.924 (P) Leuenberger Moritz. Toxicité de produits à usage domestique (PE)
- * 387/86.956 (M) Leuenberger Moritz. Loi sur les banques. Priorité à une révision partielle (PE)
- * 388/86.958 (P) Leuenberger Moritz. Tabagisme et coût de la santé (PE)
- * 389/86.959 (I) Leuenberger Moritz. Cadastre de la production viticole. Propriétaires travaillant eux-mêmes leurs vignes (PE)
- 390/86.382 (I) Longet. Elevage et pollution des eaux (PE)
- x 391/86.502 (P) Longet. Croissance qualitative. Stratégie (PE)
- x 392/86.503 (I) Longet. Projets internationaux de recherche. Participation de la Suisse (PE)
- * 393/86.942 (I) Longet. 2^e pilier. Mesures correctives (PE)
- 394/85.913 (P) Loretan. Usines hydrauliques. Fonds d'indemnisation (PE)
- x 395/86.483 (I) Loretan. Législation sur le matériel de guerre. Révision (PE)
- 396/86.361 (I) Lüchinger. Politique étrangère et aide aux réfugiés (PE)
- x 397/86.336 (I) Maeder-Appenzell. Hydrocarbures chlorés. Prescriptions (PE)
- 398/86.466 (I) Maeder-Appenzell. Place de tir d'essai au Val Cristallina/GR (PE)
- 399/86.492 (M) Maeder-Appenzell. Championnats du monde de ski de Crans-Montana. Garantie fédérale à la couverture du déficit (PE)
- 400/85.103 (P) Magnin. Protection des locataires (PE)
- 401/84.923 (P) Maître-Genève. Imposition du couple et de la famille (PE)
- 402/85.365 (I) Martin. Chemin de fer Aigle-Sépey-Diablerets (PE)
- * 403/86.945 (P) Martin. Radios locales dans les régions de montagne et de frontière (PE)
- * 404/86.960 (P) Martin. Véhicules automobiles. Double propulsion par l'essence et le gaz naturel (PE)
- x 405/84.530 (I) Mauch. Politique énergétique
- x 406/86.486 (I) Mauch. Catastrophe de Tchernobyl. Conséquences financières
- x 407/86.518 (M) Mauch. Loi sur les économies d'électricité (PE)
- 408/84.570 (M) Meier Fritz. Permis d'établissement. Délai d'obtention (PE)
- 409/85.303 (M) Meier Fritz. Accord d'émigration avec l'Italie. Dénonciation (PE)
- 410/85.552 (P) Meyer-Berne. Lutte contre le SIDA (PE)
- x 411/86.481 (I) Meyer-Berne. Catastrophe de Tchernobyl
- * 412/86.974 (M) Meyer-Berne. Développement de l'énergie solaire (PE)
- 413/83.579 (I) Morf. Liste des médicaments admis par les caisses-maladie (PE)
- 414/85.986 (I) Morf. Education sanitaire (PE)
- 415/86.377 (I) Morf. Année européenne de la musique. Protection des œuvres enregistrées
- x 416/86.537 (P) Morf. Développement des énergies renouvelables
- * 417/86.587 (I) Morf. Initiative en faveur de la culture. Conséquences du vote populaire (PE)
- * 418/86.591 (M) Morf. Activités culturelles 2^e pilier (PE)
- 419/85.595 (M) Mühlemann. Rapatriement de Tamouls dans leur région d'origine. Projet d'aide au développement

- 420/86.514 (M) Mühlemann. Ecoles suisses à l'étranger. Réorientation (PE)
- * 421/86.963 (M) Müller-Argovie. Caisses de retraite. Placement des fonds (PE)
- 422/85.311 (M) Müller-Bachs. Place d'armes de Rothenthurm (PE)
- 423/85.358 (I) Müller-Bachs. Place d'armes de Rothenthurm
- 424/85.585 (P) Müller-Bachs. Place d'armes de Rothenthurm. Etat des besoins (PE)
- 425/86.520 (M) Müller-Bachs. Réduction des phosphates dans les engrais commerciaux (PE)
- 426/85.474 (I) Müller-Meilen. Organisation de la SSR (PE)
- 427/86.425 (P) Müller-Meilen. Transport de véhicules par le Lötschberg
- × 428/86.491 (P) Müller-Meilen. Taxe d'orientation sur l'énergie (PE)
- * 429/86.908 (M) Müller-Meilen. Accès à la propriété et droit foncier (PE)
- × 430/86.515 (P) Müller-Wiliberg. Développement des énergies renouvelables (PE)
- × 431/86.474 (I) Nauer. Responsabilité civile en matière nucléaire
- × 432/86.525 (I) Nauer. Respect des limitations de vitesse (PE)
- * 433/86.933 (M) Nauer. Travaux du bâtiment. Utilisation de substances toxiques (PE)
- 434/86.363 (M) Nebiker. Interventions parlementaires (PE)
- N 435/86.485 (M) Nebiker. Article constitutionnel sur l'énergie (PE)
- 436/86.540 (M) Nebiker. Sessions extraordinaires des Chambres fédérales (PE)
- 437/85.979 (P) Nef. Bâtiments agricoles. Utilisation du bois indigène (PE)
- × 438/84.533 (P) Neuenschwander. Fête nationale. Jour-férié dans toute la Suisse (PE)
- 439/85.537 (I) Neuenschwander. Entretien des routes nationales. Rôle de la Confédération
- * 440/86.580 (M) Neuenschwander. Routes nationales. Travaux d'entretien (PE)
- 441/86.384 (M) Neukomm. Droit de la responsabilité civile. Révision (PE)
- 442/86.457 (M) Neukomm. Versements directs à l'agriculture (PE)
- * 443/86.574 (M) Neukomm. Institutions de prévoyance professionnelle. Imposition des prestations en capital (PE)
- * 444/86.915 (M) Neukomm. Prévoyance professionnelle et encouragement à l'accession à la propriété de logements (PE)
- * 445/86.929 (I) Neukomm. Ordonnance sur les parkings des gares
- 446/86.393 (M) Nussbaumer. Accession à la propriété de logements. Encouragement (PE)
- 447/85.911 (M) Oehen. Trahison diplomatique (art. 267 CP) (PE)
- 448/85.110 (M) Oehen. Souveraineté fiscale des cantons
- 449/86.408 (P) Oehen. Code pénal. Assignation à domicile
- × 450/86.464 (I) Oehen. Enquêtes disciplinaires à l'encontre de fonctionnaires supérieurs (PE)
- 451/86.541 (P) Oehen. Collaboration entre les administrations suisse et américaine. Convention
- 452/86.543 (P) Oehen. Requête au Tribunal fédéral. Usage de la langue maternelle (PE)
- * 453/86.568 (I) Oehen. Réintroduction de l'étalon-or
- * 454/86.937 (M) Oehen. Engrais azotés facilement solubles (PE)
- * 455/86.972 (P) Oehen. Suisses de l'étranger. Droits politiques (PE)
- * 456/86.955 (M) Oehler. Politique énergétique. Avantages fiscaux (PE)
- 457/85.575 (M) Oester. Ecole supérieure d'enseignement infirmier. Subvention à la Croix-Rouge suisse (PE)
- 458/86.316 (I) Oester. Droit de séjour ou d'établissement et fiscalité. Passe-droits accordés à certains étrangers (PE)
- * 459/86.571 (I) Oester. Protection des animaux. Application déficiente de la loi (PE)
- × 460/85.445 (M) Ott. Protection de la nature et sauvegarde du patrimoine national (PE)
- × 461/86.467 (P) Ott. Concile de la paix. Invitation de la Suisse (PE)
- × 462/84.519 (M) Pini. Augmentation du nombre des secrétaires d'Etat (PE)
- 463/85.557 (P) Pini. Fruits et légumes. Transport de nuit (PE)
- × 464/86.473 (M) Pini. Sécurité des centrales nucléaires. Contrôle international
- 465/85.967 (I) Pitteloud. Opérations bancaires et droits de l'homme (PE)
- * 466/86.912 (P) Pitteloud. Examens prénataux de dépistage des anomalies génétiques. Prise en charge des frais par l'assurance-invalidité
- 467/85.464 (I) Rebeaud. Loi forestière valaisanne
- 468/85.531 (I) Rebeaud. Faux passeports suisses fabriqués par la France
- 469/85.984 (P) Rebeaud. Eglises comme lieu d'asile (PE)
- 470/86.356 (I) Rebeaud. Gaz d'échappement. Inutilité des contrôles (PE)
- × 471/86.426 (M) Rebeaud. Energie nucléaire. Arrêt de la production (PE)
- × 472/86.475 (P) Rebeaud. Réacteurs «intrinsèquement sûrs» (PE)
- 473/86.546 (P) Rebeaud. Desserte par câble dans les forêts de montagne (PE)
- * 474/86.576 (P) Rebeaud. Lignes à haute tension enterrées (PE)
- 475/86.549 (I) Rechsteiner. Discrimination raciale. Convention (PE)
- * 476/86.575 (M) Rechsteiner. Afrique australe. Aide aux pays de la ligne du front (PE)
- * 477/86.595 (P) Rechsteiner. Assurance-chômage. Indemnité en cas d'insolvabilité (PE)
- * 478/86.905 (I) Rechsteiner. Loi sur l'asile. Application stricte du régime actuel (PE)
- * 479/86.922 (M) Rechsteiner. AI et PC. Réduction des prestations (PE)
- 480/85.410 (P) Reichling. Musée suisse de l'homme (PE)
- × 481/86.424 (P) Reichling. Catastrophe nucléaire de Tchernobyl. Rapport
- 482/85.937 (I) Reimann. Ordonnance 3 sur la prévoyance professionnelle
- 483/85.486 (M) Renschler. Garantie contre les risques à l'exportation. Révision (PE)
- × 484/86.405 (P) Renschler. Institutions politiques suisses. Brochure d'information (PE)

- × 485/86.524 (P) Renschler. Travail à l'écran de visualisation. Rayonnements (PE)
 * 486/86.567 (I) Renschler. Autonomie de la radio et de la télévision (PE)
 × 487/84.518 (M) Riesen-Fribourg. Loi sur l'exportation de matériel de guerre. Révision (PE)
 × 488/86.478 (I) Riesen-Fribourg. Catastrophe de Tchernobyl. Mesures internationales (PE)
 489/86.340 (M) Robbiani. Aspirants gardes-frontière. Facilités de transport
 490/86.343 (P) Robbiani. Arrondissement forestier pour le sud des Alpes
 * 491/86.957 (P) Robbiani. Administration fédérale. Rapport sur le blocage des effectifs (PE)
 × 492/86.490 (P) Ruch-Zuchwil. Remplacement des bouteilles de verre par des bouteilles de plastique (PE)
 × 493/86.522 (I) Ruckstuhl. Accident nucléaire de Tchernobyl. Conséquences pour l'agriculture (PE)
 × 494/84.495 (P) Ruf-Berne. Livre du soldat. Réédition (PE)
 × 495/84.540 (P) Ruf-Berne. Radio et télévision. Temps d'antenne réservés aux partis politiques (PE)
 496/84.942 (P) Ruf-Berne. Vins. Indication du taux d'alcool (PE)
 497/85.322 (I) Ruf-Berne. Emission de télévision allemande et Action nationale (PE)
 498/85.406 (M) Ruf-Berne. Main-d'œuvre étrangère. Pression sur les salaires (PE)
 499/85.454 (P) Ruf-Berne. Elections au Conseil national. Distribution du matériel de propagande (PE)
 500/85.521 (I) Ruf-Berne. Crise de confiance (PE)
 501/85.524 (P) Ruf-Berne. Radio et télévision SSR. Retransmission de l'hymne national (PE)
 502/85.525 (P) Ruf-Berne. Jeux olympiques en Suisse. Atteintes à l'environnement (PE)
 503/85.526 (M) Ruf-Berne. Rapport du Ministère public sur les demandes d'asile. Distribution à tous les citoyens
 504/85.593 (P) Ruf-Berne. Renvoi de demandeurs d'asile. Mesures d'appoint (PE)
 505/85.932 (I) Ruf-Berne. Personnes auxquelles l'asile est refusé. Refoulement
 506/85.108 (P) Ruf-Berne. Monument sur la place fédérale à Berne (PE)
 × 507/85.109 (I) Ruf-Berne. Affaire Trans-K-B (PE)
 508/85.112 (M) Ruf-Berne. Aide suisse au développement. Conditions requises (PE)
 × 509/86.355 (P) Ruf-Berne. Energie nucléaire. Solutions de rechange (PE)
 510/86.407 (M) Ruf-Berne. Mariages fictifs d'étrangers (PE)
 511/86.416 (P) Ruf-Berne. Population étrangère. Statistique sur la criminalité (PE)
 512/86.542 (M) Ruf-Berne. Prévoyance professionnelle. Affiliation facultative pour certaines catégories de salariés (PE)
 × 513/86.544 (P) Ruf-Berne. Bâtiments de la Confédération. Transformation des pelouses en prés (PE)
 514/86.548 (P) Ruf-Berne. Naturalisations. Changements de nom (PE)
 * 515/86.943 (I) Ruf-Berne. Adresse autocollantes des Parlementaires (PE)
 * 516/86.968 (P) Ruf-Berne. Radio et télévision. Temps d'antenne réservés aux partis politiques (PE)
 * 517/86.969 (P) Ruf-Berne. Livre du soldat. Réédition (PE)
 * 518/86.970 (I) Ruf-Berne. Affaire Trans-K-B. Versements de l'Assurance «Winterthour» (PE)
 * 519/86.938 (M) Ruffý. Données statistiques sur le sol (PE)
 520/85.538 (I) Rüttimann. Loi sur la protection des animaux. Régime transitoire pour la volaille
 521/86.498 (I) Rüttimann. Numéros d'appel en cas d'urgence. Coordination internationale (PE)
 * 522/86.934 (P) Rüttimann. Route nationale N 4 Wettswil-Knonau. Tracé (PE)
 * 523/86.920 (I) Sager. SSR. Représentativité des organes (PE)
 524/86.521 (P) Salvioni. Swissmetro. Etude de faisabilité (PE)
 * 525/86.928 (I) Salvioni. Fonds d'origine douteuse. Recyclage
 526/85.393 (P) Schärli. Informatisation des services du Parlement (PE)
 527/86.368 (P) Schärli. Abris publics. Contributions de remplacement (PE)
 × 528/86.510 (I) Schärli. Nouvelles prescriptions contre le bruit (PE)
 N 529/84.514 (M) Schmidhalter. Nouvel article constitutionnel sur l'énergie (PE)
 × 530/85.469 (P) Schmidhalter. Décentralisation de l'Administration fédérale (PE)
 531/85.483 (M) Schmidhalter. Aménagement de la ligne du Simplon (voir motion identique CE n° 148/85.490) (PE)
 N 532/86.494 (M) Schmidhalter. Haute surveillance sur les CFF (PE)
 × 533/86.512 (M) Schmidhalter. Equipement des troupes. Part revenant aux cantons montagnards (PE)
 * 534/86.579 (M) Schmidhalter. Pannes ou catastrophes nucléaires. Radiations (PE)
 * 535/86.597 (M) Schmidhalter. Eurorail 2000 (PE)
 * 536/86.951 (M) Schmidhalter. «Rail 2000». Projets de construction des entreprises concessionnaires de transport (PE)
 537/86.369 (P) Schnider-Lucerne. Obligation des chaînes à neige (PE)
 538/86.414 (I) Schnider-Lucerne. Régies fédérales et politique régionale
 × 539/86.501 (P) Schnider-Lucerne. Rénovation de logements (PE)
 * 540/86.954 (P) Schnider-Lucerne. Régions périphériques et touristiques. Amélioration des horaires de chemin de fer (PE)
 * 541/86.965 (P) Schnider-Lucerne. Aide en faveur de l'exploitation des ovins et des caprins (PE)
 × 542/86.488 (I) Schnyder-Berne. Protection des eaux. Raccordement aux réseaux de canalisation (PE)
 543/85.924 (I) Schüle. Double imposition. Révision de la convention avec la République fédérale d'Allemagne (PE)
 × 544/86.528 (I) Schüle. Erosion des rives du Rhin (PE)
 × 545/86.530 (P) Segmüller. Aides familiales. Certificat fédéral de capacité (PE)

- 546/86.329 (P) Seiler. Office fédéral du génie et des fortifications. Réorganisation (PE)
- 547/85.580 (I) Soldini. Douaniers français sur le territoire suisse (PE)
- 548/85.568 (M) Spälti. Dosimétrie individuelle (PE)
- 549/85.591 (I) Spälti. Espionnage économique et transfert illégal de technologies (PE)
- 550/86.320 (I) Spälti. Navigation suisse en haute mer (PE)
- * 551/86.936 (I) Spälti. Lutte contre la drogue. Contribution de la Suisse (PE)
- 552/85.971 (M) Spoerry. Elimination des déchets spéciaux. Compétence fédérale (PE)
- 553/86.321 (I) Stamm Judith. SIDA. Renforcement des mesures prophylactiques (PE)
- * 554/86.917 (M) Stamm Judith. Egalité des droits entre hommes et femmes. Création d'un service fédéral (PE)
- × 555/85.505 (P) Stamm Walter. Jeunes en visite au Parlement. Voyage à prix unique (PE)
- 556/84.596 (I) Stappung. Radios locales. Participation d'éditeurs de journaux (PE)
- 557/85.389 (I) Stappung. Télévision à péage (PE)
- 558/86.342 (I) Stappung. Institut de recherches en matière de réacteurs et Institut de recherches nucléaires. Mandat de surveillance (PE)
- N 559/86.496 (M) Stappung. Brochure d'information sur la radioactivité (PE)
- * 560/86.563 (I) Stappung. Caisse de compensation des arts graphiques. Surveillance
- 561/84.508 (I) Stucky. Quatrième chaîne de TV. Financement (PE)
- * 562/86.944 (M) Stucky. Droit de vote des Suisses de l'étranger (PE)
- × 563/86.504 (P) Tschuppert. Transhumance et risques d'épizooties (PE)
- 564/86.303 (I) Uchtenhagen. Centrale de Marmara (Turquie). Demande de garantie contre les risques à l'exportation (PE)
- * 565/86.967 (P) Uhlmann. Sucre en provenance du Tiers-Monde. Développement des importations (PE)
- 566/84.587 (I) Vannay. Projet d'aérodrome de la Croix-de-Cœur. Responsabilité de la Confédération (PE)
- 567/86.409 (I) Villiger. Economie souterraine (PE)
- * 568/86.599 (I) Wanner. Rail 2000 et transversale des Alpes. Besoins supplémentaires d'électricité (PE)
- 569/85.904 (I) Weber Monika. Nouvelles technologies. Perfectionnement professionnel (PE)
- × 570/85.522 (M) Weder-Bâle. Travaux de la CEDRA. Collège d'experts neutre (PE)
- 571/85.564 (P) Weder-Bâle. Protection de la nature, du patrimoine national et des monuments historiques (PE)
- × 572/86.421 (P) Weder-Bâle. Cours supérieur du Rhin. Atteintes à l'environnement (PE)
- × 573/86.438 (M) Weder-Bâle. Abandon immédiat de l'énergie nucléaire
- 574/86.379 (P) Wick. Défense de l'environnement. Campagne d'information (PE)
- × 575/86.453 (P) Wick. Réacteurs à eau légère. Risques résiduels (PE)
- * 576/86.586 (I) Wick. Augmentation de l'anhydride carbonique dans l'atmosphère (PE)
- 577/86.468 (P) Wyss. Emplacement des boîtes aux lettres. Révision des ordonnances (PE)
- N 578/86.493 (M) Wyss. Conférence européenne sur l'énergie (PE)
- * 579/86.953 (M) Wyss. Douane de Bâle. Vignette autoroutière (PE)
- × 580/86.469 (P) Ziegler. Situation des malades psychiques (PE)
- * 581/86.583 (I) Ziegler. Fonctionnaires fédéraux appelés à siéger dans des conseils d'administration (PE)
- × 582/86.458 (P) Zwingli. Catastrophe à la centrale nucléaire de Tchernobyl. Recherche fondamentale (PE)
- * 583/86.589 (P) Zwingli. Statistique sur l'agriculture et l'alimentation
- * 584/86.590 (P) Zwingli. Production betteravière. Réduction des contingents exorbitants
- 585/85.905 (P) Zwygart. Autoroute du Grauholz. Construction d'un tunnel (PE)
- 586/86.545 (I) Zwygart. Liberté de conscience et de croyance (PE)
- Conseil des Etats*
- 587/Ad81.044 II (M) Conseil national (Commission). Assurance-maladie. Financement
- × 588/Ad85.265 (M) Conseil national (Commission des pétitions et de l'examen des constitutions cantonales). Ederswiler et Vellerat. Appartenance cantonale
- × 589/84.452 (M) Conseil national (Salvioni). Ligne ferroviaire à travers les Alpes
- × 590/Ad83.227 (M) Conseil national (Commission). Accidents professionnels. Responsabilité de l'employeur
- 591/Ad81.226 (M) Conseil national (Commission des transports et du trafic). Limitations de vitesse sur les routes communales et celles des quartiers d'habitation
- 592/Ad83.225 (M) Conseil national (Commission). Loi sur la protection des prestations sonores et visuelles
- N 593/Ad85.236 (M) Commission du Conseil des Etats. Transversale ferroviaire des Alpes
- × 594/Ad85.094 I (P) Commission du Conseil des Etats. Route nationale N 9. Bretelle Corsy-La Perraudettaz
- × 595/Ad84.094 II (P) Minorité de la commission Route nationale N 6
- * 596/86.565 (M) Belser. Prévoyance professionnelle. Imposition des prestations en capital
- * 597/86.578 (I) Belser. Aide multilatérale au développement. Situation et perspectives
- × 598/86.523 (P) Ducret. Swissmétro. Etude de faisabilité
- × 599/86.463 (I) Gadiet. Compte des PTT. Evaluation dans l'optique de l'économie nationale
- × 600/86.551 (I) Hefti. Aide au Nicaragua
- ×U 601/86.566 (I) Hefti. Agence internationale de l'énergie (AIEA). Réunion d'experts
- * 602/86.931 (P) Knüsel. Lois et arrêtés fédéraux. Présentation des projets de révision
- 603/85.442 (M) Lauber. EPF. Blocage du personnel. Assouplissement
- × 604/86.550 (P) Lauber. Ordonnance relative à la loi réglant la correspondance télégraphique et téléphonique. Article 109
- 605/85.964 (I) Muheim. Réforme des finances fédérales
- × 606/86.487 (P) Muheim. Problème de l'énergie nucléaire en Suisse

- * 607/86.932 (P) Reichmuth. Routes nationales. Protection contre les nuisances
- 608/85.600 (M) Schaffter. Blocage du personnel des Ecoles polytechniques fédérales. Suppression
- * 609/86.909 (M) Schoch. Abaissement de l'âge de la majorité (voir motion identique CN Früh n° 318/86.906)
- * 610/86.919 (I) Schönenberger. Dépassement de compétence par le Tribunal fédéral
- * 611/86.950 (M) Zumbühl. Conservation des monuments historiques. Modalités de subventionnement (voir motion identique CN Columberg n° 265/86.961)

Divers

1. Elections aux conseils législatifs

- a. *Conseil national. Vérification des pouvoirs*
- b. *Conseil des Etats. Communications des cantons*

2. Conseil national. Remplacements dans des commissions permanentes

× 3. Conseil des Etats. Remplacements dans des commissions permanentes

1986 8 octobre. Election par le conseil:

17. Délégation auprès de Conseil de l'Europe

Suppléant:

nouveau: Miville
en remplacement de: Weber

× 4. Tribunal fédéral

- a. Election de deux juges (en remplacement de MM. Rudolf Matter et Arthur Haefliger, démissionnaires).

1986 1^{er} octobre. Assemblée fédérale (Chambres réunies): MM. Weibel Heinrich, dr. en droit, Gelterkinden et Walter Hans Peter, avocat, Berne.

- b. Election d'un juge suppléant extraordinaire selon AF du 23. 3. 1984 (en remplacement de M. Dominique Favre, élu juge suppléant).

1986 1^{er} octobre. Assemblée fédérale (Chambres réunies): M. Meylan Jacques, dr. en droit, Le Mont-sur-Lausanne.

× 5. Tribunal fédéral des assurances

Election d'un juge (en remplacement de M. Theodor Bratschi, démissionnaire).

1986 1^{er} octobre. Assemblée fédérale (Chambres réunies): M. Meyer Ulrich, dr. en droit, greffier au TFA, Lucerne.

6/86.001 n Immunité parlementaire du conseiller national Oehler. Levée

N Commission des pétitions et de l'examen des constitutions cantonales

1986 20 juin: Le Conseil national décide:

- d'entrer en matière et de traiter les requêtes présentées par les tribunaux de district de Saint-Gall, d'Arbon et de Horgen;
- de ne pas lever l'immunité parlementaire de M. Oehler.

× 7/86.013 é Délégation auprès du Conseil de l'Europe

Rapport sur la 37^e session ordinaire de l'Assemblée parlementaire du Conseil de l'Europe.

1986 18 juin: Le Conseil des Etats prend acte du rapport.

1986 6 octobre: Le Conseil national prend acte du rapport.

8/86.039 n Immunité parlementaire du conseiller national Oehen. Levée

N Commission des pétitions et de l'examen des constitutions cantonales

Pétitions et plaintes	p. 112
Questions ordinaires	p. 113
Initiatives populaires pendantes	p. 116
Initiatives populaires annoncées	p. 117
Commissions permanentes	p. 118
Dates des sessions 1986	p. 119
et 1987	p. 120

Inhaltsverzeichnis

Table des matières

Indice dei contenuti

In	Übersicht über die Verhandlungen
Dans	Résumé des délibérations
In	Riassunto delle deliberazioni
Jahr	1986
Année	
Anno	
Session	Herbstsession 1986. Ausserordentliche Oktobersession 1986
Session	Session d'automne 1986. Session extraordinaire d'octobre 1986
Sessione	Sessione autunnale 1986. Sessione straordinaria di ottobre 1986
Seite	1-11
Page	
Pagina	
Ref. No	110 001 538

Das Dokument wurde durch das Schweizerische Bundesarchiv und die Parlamentsdienste digitalisiert.

Le document a été digitalisé par les Archives Fédérales Suisses et les Services du Parlement.

Il documento è stato digitalizzato dall'Archivio federale svizzero e dai Servizi del Parlamento.